

תּוֹרָה / национален / תּוֹרָה / 文化 / شرقية

inalco

Institut national
des langues
et civilisations orientales

Département Europe



Letton

Master LLCER Europe

2024-2025

Brochure non contractuelle, à jour au 29 mai 2024.
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.



Sommaire

Présentation générale.....	3
Admission et inscription	4
Admission en M1	4
Admission en M2	4
Inscriptions administrative et pédagogique	5
Mobilité étudiante	5
Cursus intégré.....	5
Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique	5
Les débouchés après un Master	6
Informations pratiques	6
Lieu d'enseignement	6
Bureau des masters LLCER	Erreur ! Signet non défini.
Autres liens utiles	6
Calendrier universitaire	6
Organisation du cursus	7
Principes généraux de la scolarité	7
Contrôle des connaissances.....	7
Liste des enseignements.....	8
Descriptifs des enseignements de letton	11

Le Master est un diplôme national de l'enseignement supérieur, qui fait suite à la licence et permet d'obtenir en deux ans 120 ECTS et le grade de Master, équivalent à un bac+5. Le master permet à l'étudiant de se spécialiser, d'élargir ses connaissances, mais aussi ses perspectives de carrière.

Les débouchés professionnels possibles après un Master à l'Inalco sont présentés ici : <http://www.inalco.fr/formations/debouches-professionnels>

Présentation générale

Le master LLCER de letton permet d'approfondir sa maîtrise de la langue, de se spécialiser dans une discipline, d'élargir ses connaissances aréales mais aussi ses perspectives de carrière. Il existe deux types d'orientation : master **recherche** ou master **professionnel**. Le premier conduit vers un travail de recherche approfondi et éventuellement à la poursuite d'études en doctorat, tandis que le master professionnel est axé sur le développement d'aptitudes opérationnelles et l'entrée dans la vie active. À noter : cette distinction n'apparaît pas sur le diplôme.

Un master s'effectue sous la direction d'un enseignant-chercheur qui supervise le mémoire de recherche de l'étudiant ou son rapport de stage. La relation avec la directrice/le directeur de recherches ou le/la responsable du rapport de stage est donc fondamentale. Le dossier de demande d'admission comporte un projet de recherche (sujet de mémoire) ou un projet de stage professionnalisant (domaine et entreprise envisagés). Il est fortement conseillé aux étudiants qui souhaitent s'inscrire en master de prendre contact le plus tôt possible avec un enseignant-chercheur de l'Inalco susceptible de les orienter dans leurs projets et de diriger leur master.

Le master LLCER est un Master fondé **sur l'apprentissage d'une langue et la connaissance de l'aire culturelle** qui lui est associée, mais il comprend aussi un enseignement disciplinaire qui peut être choisi parmi cinq. Les cinq **spécialisations disciplinaires** proposées en UE3 sont les suivantes : Anthropologie sociale (ANT), Arts et littérature (ARL), Histoire et sciences sociales (HSS), Oralité (ORA), Texte, linguistique et traduction (TLT).

L'étudiant est donc inscrit en Master mention LLCER « Langue » avec une discipline en parcours.

Pour plus d'informations, consulter les brochures spécifiques de chaque discipline.

Le choix de la spécialisation disciplinaire se fait lors de la demande d'admission.

Le master se compose de deux années d'études (M1 et M2) et permet l'obtention de **120 crédits ECTS** (30 par semestre). Chacun des trois premiers semestres (S7, S8, S9) comporte quatre unités d'enseignement (UE) :

- Pratique avancée en langue (UE1),
- Spécialisation aréale (UE2) sur l'aire culturelle associée à la langue,
- Spécialisation disciplinaire (UE3),
- Méthodologie, outils et ouverture (UE4).

Le semestre 8 (second semestre de M1) comprend également une UE5 consistant en un mini-mémoire de recherche ou un stage.

Le semestre 10 (second semestre de M2) ne comprend aucun enseignement ; il est entièrement consacré à la rédaction d'un mémoire de recherche ou, s'agissant du master à orientation professionnelle, à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage.

Admission et inscription

Les demandes d'admission en master à l'Inalco sont soumises à une procédure de sélection. Un dossier de demande d'admission doit être constitué. Le master LLCER Europe est accessible aux étudiants titulaires d'une licence et pouvant justifier d'un niveau suffisant dans la langue choisie.

Le dossier de candidature doit permettre d'apprécier les connaissances, compétences et objectifs visés par la formation antérieure.

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en master sont invités à prendre contact le plus tôt possible avec un enseignant-chercheur susceptible de les orienter dans leurs projets et de diriger leur master.

Se référer à la page <https://www.inalco.fr/candidatures>

Admission en M1

Admission en Master LLCER 1ère année :

Ouverture de la campagne de candidature en Master 1 LLCER : **26 février 2024**

Clôture de la campagne de candidature : **24 mars 2024**

La campagne se déroulera exclusivement sur **la nouvelle plateforme nationale de candidature Mon Master** : monmaster.gouv.fr

Attention ! Pour **les candidats non-européens** dont le pays de résidence est couvert par le dispositif Études en France : la campagne de candidature se déroulera du **26 février au 24 mars 2024** sur la plateforme **eCandidat1** : candidatures.inalco.fr

Objectif Master : Le dispositif Objectif Master aide les candidats au Master à élaborer leur projet et à préparer leur dossier de candidature chaque année à partir du mois de décembre. Pour plus de détails : <https://www.inalco.fr/candidat-au-master-decouvrez-le-dispositif-objectif-master>

Dans le cadre de la candidature pour l'admission en Master 1 LLCER, et après examen de son dossier, le candidat pourra éventuellement être convoqué à un test/entretien afin de vérifier les connaissances ou compétences réellement acquises dans la langue choisie et dans la spécialité disciplinaire choisie (UE3). Les étudiants concernés seront convoqués par courriel.

En cas d'acceptation de son dossier, l'étudiant devra confirmer sa candidature dans les délais indiqués, puis réaliser les inscriptions administrative et pédagogique (voir ci-dessous).

Admission en M2

Pour les étudiants de l'INALCO, passés par la sélection en M1 à partir de 2019 et ayant validé la totalité de l'année de M1 en un ou deux ans, l'admission en M2 est de droit.

Pour un candidat ayant déjà réalisé trois années de master (3 années de M1 ou M2 inachevé avec un redoublement), la possibilité de redoubler une seconde fois fait l'objet d'une demande dérogatoire et n'est ouverte que sur avis favorable du jury (cursus en 4 ans).

Pour les autres étudiants (venant d'une autre université/spécialité ou en reprise d'études), les modalités de candidature seront annoncées sur notre site : <https://www.inalco.fr/candidatures>

Inscriptions administrative et pédagogique

Elles s'effectuent après la décision favorable de la commission d'admission qui statue aussi sur la discipline.

Après avoir effectué son inscription administrative (en ligne ou auprès du service de la scolarité), l'étudiant effectue son inscription pédagogique. Il est conseillé de remplir la fiche d'inscription pédagogique avec le directeur ou la directrice du mémoire/stage. Lors de son inscription pédagogique, (formulaire à remplir et à faire valider par l'équipe enseignante), il doit veiller à ce que l'orientation disciplinaire choisie corresponde à sa demande lors de l'admission et qu'elle soit cohérente avec le sujet du mini-mémoire préparé en M1.

⇒ *La fiche pédagogique devra être transmise au bureau des masters LLCER (3.48 / bureau-master@inalco.fr) le 30 septembre 2024 au plus tard.*

Le sujet du mini-mémoire, élaboré en collaboration avec le directeur/directrice de recherche, doit être remis :

⇒ *au bureau des masters LLCER (3.48/4. bureau-master@inalco.fr) avant le 30 novembre 2024.*

Plus d'informations :

- ⇒ <https://www.inalco.fr/candidater-et-sinscrire-une-formation-diplomante>
- ⇒ <https://www.inalco.fr/formations/master-langues-litteratures-civilisations-etrangees-et-regionales-llcer>

Mobilité étudiante

La possibilité de séjours sur le terrain, en M1 ou en M2, grâce aux bourses de mobilité et aux cursus intégrés, permet d'enrichir la recherche des étudiants et leur connaissance de l'aire et de la langue concernées.

Plusieurs types de séjours à l'étranger sont possibles :

Cursus intégré

Il s'agit de valider un semestre effectué dans une université à l'étranger selon un contrat pédagogique établi avec le directeur de recherche et le responsable de la spécialité. Dans certains cas, un séjour d'une année universitaire peut être prévu. Se renseigner auprès du service des relations internationales et suivre l'affichage :

<https://www.inalco.fr/presentation>

L'Inalco a notamment conclu des accords Erasmus+ avec l'Université de Lettonie (Riga), l'Académie de la Culture de Lettonie (Riga) et l'Université de Liepāja. Les étudiants inscrits en Master ont la possibilité de déposer leur candidature pour effectuer un ou deux semestres d'études dans l'un de ces établissements, en bénéficiant d'une aide financière de la Commission européenne. Voir les détails sur le site de l'Inalco :

<https://www.inalco.fr/mobilites-erasmus>

Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique

Il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires, organisées en concertation avec la directrice/le directeur de mémoire ou la/le responsable du mémoire de stage. Une campagne d'aide propre à la mobilité des étudiants en Master est lancée à la fin du premier semestre et une campagne d'aide au voyage est financée par le CSIE.

Pour en savoir plus : <https://www.inalco.fr/mobilites-erasmus>

L'Université de Lettonie (Riga) organise chaque été une école d'été de deux semaines avec des cours de langue (pour différents niveaux), des cours de civilisation et des excursions. Les candidatures sont à transmettre en février-mars. Pour en savoir plus : <https://www.latvianlanguage.lu.lv/>

Les débouchés après un Master

Les débouchés professionnels possibles après un Master à l'Inalco sont présentés ici : <https://www.inalco.fr/preparer-son-insertion-professionnelle>

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)
65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris
Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.
<https://www.inalco.fr/>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Bureau des masters LLCER

Le bureau des masters gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Gestionnaire pédagogique : M. Julien Boudet
Bureau 3.48 / Tél. 01.81.70.11.85.

Responsable du bureau des masters : Mme Erika Mocik
Bureau 3.48 / Tél. 01.81.70.11.39.

Pour prendre rendez-vous : bureau-master@inalco.fr

Autres liens utiles

- Section de letton : <https://www.inalco.fr/langues/letton>
- Brochures pédagogiques du département Europe : <https://www.inalco.fr/europe>
- Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens : <https://www.inalco.fr/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : <https://www.inalco.fr/bourses-et-aides-sociales>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Le calendrier de l'année universitaire : <https://www.inalco.fr/calendrier-universitaire>

Les réunions et journées de rentrée : <https://www.inalco.fr/actualites/rentree-2023>

Organisation du cursus

Principes généraux de la scolarité

Les principes généraux de la scolarité sont votés chaque année par le Conseil des Formations et de la Vie Etudiante et le Conseil d'administration, conformément au Code de l'éducation.

Les modalités détaillées du contrôle des connaissances, et la Charte des examens notamment, s'imposent à tous les étudiants de l'Inalco et sont consultables sur le site de l'Inalco.

Les étudiants doivent en prendre connaissance attentivement :

<https://www.inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

Contrôle des connaissances

Vous référer aux Modalités de contrôle des connaissances :

[mcc inalco 2022-2023 cadrage general.pdf](#)

Lexique du relevé de notes

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

ADM : Admis

AJ : Ajourné

DEF : Défaillant : la moyenne n'a pas pu être calculée car l'étudiant ne s'est pas présenté à certaines épreuves

Il n'est pas possible d'obtenir le statut « AJAC » (ajourné autorisé à continuer) ou de passer en deuxième année avec des dettes de M1. Pour passer en M2, il faut avoir validé tout le M1

Liste des enseignements

Master 1	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	60	
Semestre 7	30	
UE1 - Pratique avancée de la langue (PAL)	8	3 h
LETA410a Traduction du letton 1	4	1,5 h
LETA410b Pratique avancée du letton 1	4	1,5 h
UE2 - Spécialisation aréale	8	3 h
2 séminaires au choix dans l'offre aréale (en concertation avec le directeur du mémoire/responsable du rapport de stage) :		
ECO420a L'espace baltique : cultures, politiques, sociétés 1	4	1,5 h
ECO420b Fondements des identités nationales en Europe médiane	4	1,5 h
ECO420c Standard et non standard dans les langues de l'Europe médiane 1	4	1,5 h
ECO420d L'espace littéraire européen 1	4	1,5 h
ECO420e Les poésies orales en Europe 1	4	1,5 h
ECO420f Histoire, politique et culture en Europe médiane 1	4	1,5 h
UE3 - Spécialisation disciplinaire	8	3 ou 4 h
1 séminaire obligatoire : Introduction à la recherche dans l'une des disciplines suivantes :	4	
Anthropologie sociale – ANT		
Arts et littérature – ARL		
Histoire et sciences sociales – HSS		
Oralité – ORA		
Textes, linguistique et traduction – TLT		
+ 1 séminaire à choisir dans l'offre disciplinaire (Se référer aux brochures spécifiques des UE3)	4	
UE4 - Méthodologie, outils et ouverture	6	
1 cours de méthodologie obligatoire :	2	1,5 h
ORIENTATION RECHERCHE : Aide à la rédaction du mémoire, selon la discipline choisie en UE3 :		
META441a Toutes disciplines : B. Rasoloniaina		
META441b Pour ARL, ORA, TLT : M. Stachowitsch (littérature)		
META441c ANT, HSS : M. Cheikh		
META441d TLT : H. de Penanros (linguistique) <i>cours mutualisé avec le Master de Sciences du langage</i>		
META442b ORIENTATION PROFESSIONNELLE : Méthodologie et aide à l'élaboration du projet professionnel (C. Mathieu)		
+ pour tous : 1 séminaire d'ouverture au choix , en concertation avec le directeur de mémoire / de stage, parmi les enseignements de la mention LLCER ou dans un établissement conventionné, ou encore :	4	1,5 ou 2 h
- Anglais avancé (cours assurés à Paris 3, nombre de places limité)		
- Anglais des sciences humaines 1 : V. Khurshudyan (Inalco, nombre de places limité)		
ANGA410a		
<i>NB : Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire en crédits surnuméraires (4 ECTS max).</i>		

Semestre 8		30	
UE1 – Pratique avancée de la langue (PAL)		8	3 h
LETB410a	Traduction du letton 2	4	1,5 h
LETB410b	Pratique avancée du letton 2	4	1,5 h
UE2 - Spécialisation aréale		4	1,5 h
<p>1 séminaire au choix dans l'offre aréale (en concertation avec le directeur du mémoire/responsable du rapport de stage) :</p>			
ECOB420a	Histoire, politique et culture en Europe médiane	4	1,5 h
ECOB420b	Histoire des courants critiques et théoriques dans les littératures européennes	4	1,5 h
ECOB420c	Mythes et figures mythiques en Europe médiane	4	1,5 h
ECOB420d	Problèmes de grammaire dans l'aire fennique et balto-slave	4	1,5 h
ECOB420e	Linguistique des langues balkaniques	4	1,5 h
UE3 - Spécialisation disciplinaire		4	
<p>1 séminaire à valider dans la discipline choisie en S7 :</p> <p>Anthropologie sociale – ANT Arts et littérature – ARL Histoire et sciences sociales – HSS Oralité – ORA Textes, linguistique et traduction – TLT</p>			
UE4 - Méthodologie, outils et ouverture		4	
<p>1 séminaire au choix dans l'offre aréale ou disciplinaire, en concertation avec le directeur du mémoire ou le responsable du rapport de stage, ou :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais avancé (cours assurés à Paris 3, nombre de places limité) - Anglais des sciences humaines 2 : V. Khurshudyan (nombre de places limité) - Didactique des langues sur support numérique (A. Corvaglia) 			
ANGB440a			
METB440a	<p>+ Présence obligatoire pour tous les étudiants de M1 LLCER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au module de formation et de sensibilisation sur la question du plagiat organisé par la Bulac (janvier 2025) - au séminaire du Musée du quai Branly (sur 2 jours, mars 2025) - à l'enseignement sur les compétences numériques (février-mars 2025). <p><i>L'UE 4 ne peut être validée que si l'étudiant assiste à ces formations.</i></p>		
UE5 – Mémoire / stage		10	
<p>ORIENTATION RECHERCHE</p> <p>L'étudiant soutient un mini-mémoire de recherche (30-60 pages, rédigé en police times new roman ou arial, 11 ou 12 points, interligne 1,5).</p> <p>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</p> <p>L'étudiant effectue un stage et rédige un rapport de stage.</p> <p>Voir : http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer</p>			

Master 2	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	60	
Semestre 9	30	
UE1 – Pratique avancée de la langue	8	3h
LETA510a Traduction du letton 3	4	1,5 h
LETA510b Pratique avancée du letton 3	4	1,5 h
UE2 - Spécialisation aréale	8	3 h
<p style="text-align: center;">2 séminaires au choix dans l'offre aréale (en concertation avec le directeur du mémoire/responsable du rapport de stage) :</p>		
ECO520a L'espace baltique : cultures, politiques, sociétés 2	4	1,5 h
ECO520b Références identitaires en Europe médiane : nationalité, État-nation, Europe	4	1,5 h
ECO520c Standard et non standard dans les langues de l'Europe médiane 2	4	1,5 h
ECO520d L'espace littéraire européen 2	4	1,5 h
ECO520e Les poésies orales en Europe 2	4	1,5 h
ECO520f Histoire, politique et culture en Europe médiane 3	4	1,5 h
RUSA5xxx Nouveaux risques, nouvelles crises : Russie-Eurasie-Europe	4	1,5 h
UE3 - Spécialisation disciplinaire	8	
<p style="text-align: center;">2 séminaires à choisir dans l'une des disciplines :</p> <p style="text-align: center;">Anthropologie sociale – ANT Arts et littérature – ARL Histoire et sciences sociales – HSS Oralité – ORA Textes, linguistique et traduction – TLT</p> <p style="text-align: center;">(Se référer aux brochures spécifiques des UE3)</p>		
UE4 - Méthodologie, outils et ouverture	6	
Parcours COCI : UE4 spécifique, se référer à la brochure dédiée		
<p style="text-align: center;">ORIENTATION RECHERCHE</p> <p>Participation aux travaux de l'équipe de recherche (obligatoire pour les étudiants inscrits en recherche)</p> <p>Les modalités de la participation aux travaux de l'équipe de recherche sont déterminées par le directeur du mémoire et consistent à prendre part aux activités scientifiques du laboratoire auquel celui-ci est rattaché : séminaires scientifiques, journées d'études, colloques, projets de recherche (participation, prise de notes, compte rendu, rédaction des programmes, traductions, relecture des articles, etc.)</p>		
<p>+ 1 EC d'ouverture au choix, en concertation avec la directrice/le directeur du mémoire</p> <p>NB : Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire en crédits surnuméraires (4 ECTS max).</p>		
<p style="text-align: center;">ORIENTATION PROFESSIONNELLE</p> <p>2 EC d'ouverture au choix, pour 6 ECTS minimum en concertation avec le responsable du rapport de stage du semestre 10</p>		

Semestre 10		30	
UE1 – Mémoire / stage		30	
<p>ORIENTATION RECHERCHE</p> <p>Présentation de l'état d'avancement des travaux devant l'équipe de recherche (obligatoire pour les étudiants inscrits en recherche)</p> <p>L'organisation de cette présentation est de la responsabilité du directeur de recherche. Elle peut se faire devant l'équipe de recherche à laquelle il est rattaché ou devant les enseignants faisant partie de l'équipe pédagogique de la discipline (UE3) avec le directeur du mémoire et au moins un autre enseignant de son équipe ou de sa discipline. Durée de la présentation : 10 – 15 minutes. Calendrier : début du deuxième semestre de M2 (février-mars).</p> <p>Rédaction et soutenance du Mémoire de recherche</p> <p>La directrice/le directeur de recherche détermine la date, la composition du jury, ainsi que la forme, le volume et la mise en page du mémoire. En général, un mémoire d'une centaine de pages est requis, police times new roman ou arial 11 ou 12, interligne 1,5 et paragraphe en mode justifié. Ces informations sont présentées lors des séminaires de méthodologie.</p>		2	
		28	
<p>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</p> <p>Stage, rapport de stage et soutenance</p> <p>Consultez les pages consacrées aux stages sur : http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer</p>		30	

Descriptifs des enseignements de letton

LETA410a LETB410a LETA510a	Traduction du letton 1, 2 et 3 (B. Troščenko et M. Ulme)
Descriptif	Traduction de textes lettons contemporains variés.
Évaluation	Contrôle continu intégral : plusieurs évaluations au cours du semestre

LETA410b LETB410b LETA510b	Pratique avancée du letton 1, 2 et 3 (B. Troščenko et M. Ulme)
Descriptif	Cours visant à donner aux étudiants une compétence pratique en letton correspondant aux niveaux B2+ ou C1. Approfondissement de la pratique de la langue lettone et échanges sur des sujets complexes de société.
Évaluation	Contrôle continu intégral : plusieurs évaluations au cours du semestre